L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 28 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

On demande—Un jeune homme connaissant la grocerie, muni de bonnes recommandations. S'adresser coin des rues Deuxième et Avenue Lafayette (Gretna). 26juin—2f

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. S. Coleman vs P. Valentine.

Le même vs Johnson & Valentine.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — Nos 14,607 et 14,608—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16me jour de juillet 1892 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit P. Valentine, défendeur dans l'affaire No 14,607 et un des défendeurs dans l'affaire No 14,608 dans et pour la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6 dans l'ilet borné par les rues Laurel, Deuxième, Annonciation et Troisième, sur un plan de Hemmale Keld, daté le 3 mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Marks, ex notaire, mesurant 31 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur et 31 pieds 6 pouces 3 lignes de large dans le fond, désigné par le No 14.

Acquis par P. H. Valentine de Francisco Gonzales Fernandes Blanco d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, not. pub., le 29 mai 1883. Enregistré dans le livre 120—folio 81, Bureau des Aliénations.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert Young Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,137—Division D—Attendu que John B Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Young Black, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

26 juin—26 30—juil 3

Succession de E. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 122—Division E—Attendu que Robert Maxwell a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

24juin—24 28 juil3

Succession de Mme M. Weidrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,285—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. Waldman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A.V. FLOTTE, Greffier.

23 juin—23 28—2 août

Succession de Rudolphe Woeste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,945—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Woeste, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

18 juin—18 22 26

Succession de Ann Wein Kemmer (née Smith) veuve en premières noces de William Thomas et en deuxième noces de P. W. Wagner, femme décédée de F. Wein Kemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,148—Division C—Attendu que F. Wein Kemmer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann Wein Kemmer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

25juin—25 29—3juil

Succession de C. E. Gerardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 26,875—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Miles Eva et Helena Gerardey, seules héritières de Mme Emma Gerardey, décédée, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

22 juin—22 26—1 juil

Succession de Mme Ellen P. Clobery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,675—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Alice J. Clobery, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

19 juin—19 23 28

Succession de Robert Young Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,137—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

25 juin—25 29—3 juil

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George H. Vennard, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

21 juin—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS.

John H. Weydig vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,749—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R Picton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

26 juin—26 30—3 juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,960.—Division E.—Charles F. Belden vs ses créanciers—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition:

Il est ordonné que la cession des biens du pétitionnaire Charles F. Belden à ses créanciers soit et est acceptée pour le bénéfice des dits créanciers; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue, après avis légaux et notice conformément à la loi pardevant Henry L. Garland Jr, notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A. M., dans le but de nommer un syndic, de voter sur la décharge de l'insolvable et toutes autres matières qui pourraient être soumises à la dite réunion; il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 30 mai 1892.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 mai—31 et 30 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31 191—Division E—Succession de Ann E Auld, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catharine A. W. Auld et Annie E. Auld, et comme administrateur de leurs successions et de Harry A. Remley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Remley, et comme administrateur de sa succession, tous de Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs et ont encore produit un compte rendu en cette affaire ainsi qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé, et qu'il soit fait droit à l'application des dits pétitionnaires.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRRTÉ, Député Greffier.

3juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 JUIN—CLASSE No 251
Tirage de 4 heures P. M.

46	65	9	50	61	42	62	27	56	8	75	59

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 27 juin 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000	20,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
25 Lots de	300	7,500
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	100	20,000
300 Lots de	60	18,000
500 Lots de	40	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en pleine et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanie et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 8
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynès et Dauphine.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$518,578 30	
Sur risques de rivières	16,385 97	
Sur risques de mer	8,243 65	$543,207 92
A ajouter:		
Primes non acquises de 1890		133,231 10
Total des primes		$676,439 02
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		22,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	91,555 60	
Réassurances	47,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc.	49,344 37	
Total des déboursés		$502,965 60
Surplus		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés		$139,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		44,859 55
Profits et pertes		12,830 96
		$196,256 10

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banque	$101,444 38	
Au bureau	3,615 10	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman		105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les coupons tirés		192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		25,300 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		18,885 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co		825 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de perception		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	139,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	830 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUCROS, notaire,
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. G. ERNST, J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne, 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constaté souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge trop avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 50 cents.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale dans le premier district,

No 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, entre Lafayette et Girod.

Propriété cottage au coin sud est des rue St-André et Liberté,

Et deux terrains rue Upper Line entre Camp et Magazine.

A l'encan. A crédit.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du et signé dans la susdite affaire, le 8 juin 1892 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° La bâtisse en briques à trois étages Nos 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, dans le Premier District, carré d'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 2 sur un plan de A. H. Pilié, daté du 11 février 1876, et mesure 24 pieds, 2 pouces 7 lignes rue South Peters; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de façade rue Fulton, sur 117 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 1; et 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, le séparant du terrain No 3. Cette propriété est convenable pour toute exploitation commerciale.

2° Le cottage en bois à un étage No 423 rue Liberté, dans le Quatrième District, carré d'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, St André et Joséphine. La propriété se compose de deux terrains, désignés par les Nos 9 et 10. Ils se touchent et mesurent, chacun, 29 pieds 11 pouces de façade rue St-André, sur 80 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Liberté et St-André. Le cottage a six chambres, auvent, etc.; il est situé dans un quartier bien amélioré, près de marchés, etc., et à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer.

3° Les deux terrains dans le Sixième district, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Lynn et Upper Line, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire en cette ville, en date du 15 août 1866 et mesurant comme suit: Le terrain No 6 a 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, sur 64 pieds de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue du Camp; et 85 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7; et 30 pieds de largeur à l'arrière. Le terrain No. 7 mesure 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line; 87 pieds, 11 pouces, de profondeur sur la ligne de côté; et 85 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'autre côté; 30 pieds de largeur à l'arrière.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an; lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente, au moment de la criée.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par-devant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages,

No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 552 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des Français, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée ci dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 29 mai 1891, et signé le 10 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 mai 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Levée (ou Chemin Public), les rues Victoire, Marigny et Champs Elysées, et mesurant, conformément à un plan par F. A. Tourné, le 13 mai 1854, 23 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Levée (ou Chemin Public) sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ 149 pieds 2 pouces, toute mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée et cour, située au fond du dit lot conduisant à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages désigné par le No 46 rue Levée.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne, étant le lot No 3 sur un plan de C. A. Hedin, le 1er avril 1862, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double No 552 rue Remparts, ayant 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Musique et Washington désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan par C. F. Zimpel, le 6 novembre 1833. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure française, 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, No 617 rue des Remparts, ayant 5 chambres, etc., et un cottage double Nos 619 et 621 rue des Remparts, coin Musique, avec trois chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, étant partie du lot 60 sur le plan primitif du Faubourg Marigny, mesurant en mesure française 36 pieds de face à la rue de Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par les Nos 405, 407 et 409 rue de Chartres.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Derbigny et Roman, et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Français, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent un cottage double rue Français, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc., et un cottage double formant le coin sud-ouest des rues Français et Derbigny.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Français et Union, et mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 170 pieds et 6 pouces, composé de tout le lot No 11 et partie du lot No 1, d'après un plan de L. Surgi. Les améliorations comprennent le cottage à un étage, No 532 rue Derbigny, ayant 4 chambres, et un cottage dans le fond, avec 6 chambres, etc.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Moralès, Clouet et Louisa. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan par W. H. Bell, le 7 décembre 1867, et mesure 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et aussi une autre portion de terre adjacente au dit lot No 14 faisant face à la dite rue St-Claude et mesurant 15 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot No 15 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignée par le No 573 rue St-Claude, ayant 6 chambres.

Conditions de la vente.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs, datés le jour de la vente et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, cinq pour cent commission d'avocats en cas de procès sur les dits billets, et toutes les autres clauses de garantie usuelles; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Preot, Esq., notaire public.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON,

Chevaux, Vaches, Wagons et Harnais.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor.

No 35,729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 6 juillet 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, au local No 681 rue Nord Remparts, entre Port et St-Ferdinand—

Un lot de meubles de maison, deux chevaux, cinq vaches, un wagon, une charrette de boucher avec harnais.

Conditions—Comptant avant livraison.

25 juin—25 26—juil 5 6

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage d'un rapport permanent.

Nos 297 et 297 1/2 rue Conti, près de la rue Derbigny.

Dans l'affaire de Charles Burkhardt et als. vs Chas C. Burkhardt et als.

No 35,540—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1892 et signé le 23 mai 1892 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage double rémunératif, en bois à 1 étage et attique, avec 2 étages au fond Nos 297 et 297 1/2 rue Conti, près de Derbigny, ayant 10 chambres, citernes, allée de côté, hangars et arrière cour, etc. Le lot est désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 46, situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Conti, St-Louis, Claiborne et Derbigny, et ayant (mesure américaine) d'après le plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er Mai 1840, déposé au bureau de feu David L. McCoy, notaire public, en cette ville, 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes entre lignes parallèles. Dans un voisinage central, convenable et pour eux, la propriété rapportant d'une façon permanente $228 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, à 1 et 2 ans, garantie par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur, et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant renfermer la clause de non aliénation, la police d'assurance devant être transférée aux détenteurs des billets, et en cas de procès pour forcer le paiement des billets, la clause allouant 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1892 et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29mai—29—juin 4 11 18 25—juil—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage double, de bon rapport.

Nos 36 et 36 1/2 et 38 et 38 1/2 avenue Washington, près de la rue St-Thomas

Succession de Andreas Frey.

No 35,673.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1892, et rendu dans la succession ci dessus intitulée:

Les cottages doubles en bois d'un bon rapport Nos 36 et 36 1/2, 38 et 38 1/2 Avenue Washington, près la rue St Thomas, retirés de la banquette, ayant galerie de façade—4 chambres à chaque corps de logis, citernes, dépendances, arrière cour et allées sur le côté, etc.

La propriété mesure sur la façade une totalité de 64 pieds 8 pouces à l'Avenue Washington, et est composée en tout des lots Nos 8 et 9 et d'une partie du lot No 10 dans le carré B borné par l'Avenue Washington, les rues Sixième, St Thomas et la rue projetée Livaudais dans le Quatrième district de cette ville, sur un plan dessiné par Chas Campos, daté du 25 avril 1846, déposé au bureau de J. Cuvelier, ex notaire en cette ville. Les lots Nos 8 et 9 mesurent chacun 28 pieds de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot No 10 mesure 8 pieds 8 pouces de face Avenue Washington sur 121 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi qu'il est mieux démontré sur un plan de Jno F. Braun, Esq., exposé à l'endroit de la vente. Etant sur une large rue solidement pavée, et dans un district populeux ces cottages doubles de choix sont toujours loués à de bons locataires.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1892 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant de l'acquéreur sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kernan, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11juin—11 18 25—juil—2 9 16

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

La spacieuse et confortable Résidence-Cottage à un étage avec mansarde bien finie,

NO 298 RUE NORD REMPARTS.

No 18,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Succession de J. B. Levêque.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 29 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de J. B. Levêque, daté le 24 mai 1892, il sera vendu à l'encan à savoir:

Cette certaine portion de terre, comprenant près de deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, St-Antoine et Bourbon ... mesurant 53' 3" 3"' face à la rue N Remparts sur 127' 10" 5"' de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande et confortable résidence à un étage avec mansarde, grand vestibule au centre, salons doubles, grandes chambres et chambres et cabinets bien finis dans la mansarde, bâtisses à deux étages dans le fond divisées en 6 chambres confortables, hangard et écurie, porte cochère, pavé, 2 citernes, puits, etc., voisinage choisi et à proximité de toutes les commodités.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1892 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

25mai—25 juin 4 11 18 25 29

PAR JAS F. GUINAULT.

Succession de Bernard Garcia et de Francisco Pinto, son épouse.

Dossier No 35,826—Cour Civile de District.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 16 juillet 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1892—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Claude, Marais, Bourbon et St Antoine, mesurant 25 pieds de face à la rue St Claude sur 150 pieds de profondeur.—Ensemble une maison basse couverte en ardoises contenant galerie de côté, 4 chambres, 1 cabinet dans la cour, 1 cave, 1 hangar, corridor de chaque côté de la maison. Latrines, etc., etc.

La maison est désignée par le numéro 433 rue St-Claude.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant en entre du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1892 et déposera entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le prix d'achat.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire.

15juin—15 18 25—juil 2 9 16

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON

—ET—

EFFETS MOBILIERS.

Succession de John Schellang.

No 35,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—LUNDI, 27 juin 1892, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 189 rue Huitième, près la rue Camp, en vertu et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 18 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée—

Tous et en particulier les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus pleinement décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14juin—14 18 19 26 à la date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix

DU SECOND DISTRICT.

Joli "Cottage-Home" en Bois,

No 261 rue Hôpital.

SUCCESSION DE JAMES DILLON.

No 33,248—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 27 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 juin 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, dossier No 33,248, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bayou, Derbigny, Roman et Hôpital, mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, sur 104 pieds 6 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny; une première profondeur de 80 pieds de l'autre côté de la ligne; de là s'élargissant à angle droit d'environ 4 pieds vers la rue Roman; de là une autre profondeur de 29 pieds sur une ligne oblique à la ligne derrière. Désigné par la lettre "B" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte pardevant Edouard Barnett, ancien notaire, en date du 25 juin 1868.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

26 juin—26—juil 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33,492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892 dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci après décrites, savoir:

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Pierre et Royale, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne hydrant etc. Loué au taux moyen de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les privilèges de l'eau etc., le curage de la fosse etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale en arrière de la Cathédrale faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, St Pierre, Chartres et l'allée St Antoine ou allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de l'allée St Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale, 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St-Antoine ou l'allée Orléans; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière, de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, puis s'ouvrant à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre, et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue St-Pierre à l'endroit du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez de chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux autres étages ont chacun environ 10 chambres avec grande véranda sur la devanture et le côté de la bâtisse.

Cette propriété est excellente comme place de marchand et est le magasin anciennement occupé par M. Jean Schweitzer, elle est susceptible d'être louée $75 par mois.

3. Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de résidence (environ 31 chambres) No 264 rue Bourbon.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, le dit terrain étant désigné par le No 1 sur un certain plan dressé par L. Surgi, voyer le 8 mars, 1848, il mesure, mesure américaine, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ... le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques, ayant en tout 31 chambres, grandes galeries etc. Louée au taux de $45 par mois, le locataire payant les privilèges de l'eau et le curage des fosses. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 2 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St Philippe et mesurant 43 pieds de face rue Royale, le commençant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue des Ursulines sur 86 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques, à un magasin, corridor et 3 chambres à l'arrière du terrain une bâtisse à 2 étages en briques, ayant de chaque côté, 6 chambres, citerne, loués $34 par mois.

5. Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 119 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain ou morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme lot No 18 dans un plan tracé par J. J. Pilié, ... 1836, et annexé à un acte de vente par Caroline Gentilly Dreux à George Legendre passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1836, le dit terrain ayant, d'après la dite mesure, au pied anglais 20 pieds 2 pouces de face rue du Quartier, commençant à une distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine; 75 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits ... Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $18 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1/2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue, la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs-Elysées, sur une profondeur de 120 pieds borné d'un côté par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Antoine Pitt et de l'autre côté par l'autre partie du dit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, auvent, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises. Nos 313 et 313 1/2 rue St-Pierre.

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De L'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny, la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 3 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 43 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes les autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises à deux étages, contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, borné par les rues Agriculture, Warsaw, Broad, Industrie et Havana, désignée par la lettre A, sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle arpenteur. La dite portion de terre, selon le dit plan, mesure, au pied américain, 225 pieds 6 pouces 4 lignes sur la rue Industrie, 141 pieds 6 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 125 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 30 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 320 pieds sur la ligne divisant la dite portion de terre du reste de l'ilet; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et une grande étable pour vaches, louée à raison de $8 par mois.

8B. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industry, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892; mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'ilet, et 184 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, une grande étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $6 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1,784, borné par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre "A" sur un plan tiré par Sidney G. de L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, selon le dit plan, 219 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, le même nombre de pieds sur la ligne qui la divise du reste du dit ilet, et 159 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $6 par mois.

9B. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans No 1,784 l'ilet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. de L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 219 pieds, 10 pouces, 7 lignes sur la rue Warsaw le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste du dit ilet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois avec 2 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $6 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Commuy, en date du 3 octobre 1842, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St Philippe, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec environ 8 chambres de chaque côté, citerne, allées, etc. Loué à raison de $40 par mois.

11. Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couvert en ardoises, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Dumaine. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 93 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, ayant de chaque côté 9 chambres avec allée, citerne, hangar, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 189 rue Royale, située dans le Second District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 29 juin, 1885, annexé à un acte de partage entre la Veuve J Schweitzer et J. F. Schweitzer passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 11 juillet, 1885, d'après lequel plan la dite portion de terre mesure 15, pieds, 2 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques à 2 étages, occupé comme magasin et résidence, et ayant, outre le magasin, 9 chambres, halls, etc. Loué à raison de $28 par mois.

13. Magasin et résidence en briques à double corps de logis, Nos 19 et 21 rue Madison.

Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 19 et 21 rue Madison, situés dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Ste Anne et Chartres. Ces lots se touchent et mesurent, le lot No 19, 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Madison, sur une profondeur de 65 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, et le lot No 21, 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques, à double corps de logis, avec 6 chambres de chaque côté, ... Loué à raison de $51 par mois.

14. Magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, Nos 44 et 44 1/2 rue Ste-Anne.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 44 et 44 1/2 rue Ste Anne, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 8 dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Chartres et Royale, et l'allée St Antoine, d'après un croquis annexé au susdit acte de partage fait par A. De Armas, en date du 29 juin 1885. Selon le dit croquis le dit lot mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 74 pieds ... sur la ligne la plus rapprochée de la rue de Chartres ... Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, contenant de chaque côté, 4 chambres, etc. Loué à raison de $44 par mois.

15. Maison à double corps de logis, Nos 153 et 155 rue Bourbon, coin Orléans.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans, et mesurant 44 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et une façade sur la rue Orléans de 70 pieds, toutes mesures anglaises. Les améliorations comprennent un double corps de logis à 2 étages, en briques et un hangar ... 6 chambres, hangar, etc., dans la cour. Loué $26 par mois.

16. Entrepôt Iron Clad, No 23 rue Jefferson, entre Chartres et Decatur.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartient, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Decatur, et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson sur 60 pieds 1 pouce de profondeur, désigné par la lettre D, No 13 sur une esquisse annexée à un acte de vente ... à Jean Schweitzer, d'après un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 août 1881. Les améliorations comprennent un entrepôt couvert en ardoises, ayant bail jusqu'au 31 décembre 1892 à "Crescent City Rice Milling Company," à raison de $200 par an, payable par trimestre.

17. Cottage en briques rémunératif recouvert en ardoises Nos 348 et 348 1/2 rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Prieur et Orléans désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par George de Armas, arpenteur de la ville, datée le 3 août 1891, et annexée à l'inventaire de cette succession. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 24 pieds 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, 82 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, 32 pieds de profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot B., puis 3 pieds sur une ligne oblique, il a une seconde profondeur de 27 pieds, 5 pouces et 35 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, le divisant du lot C, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A. et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Loué $16 par mois.

18. Cottage double en briques d'un bon rapport recouvert en ardoises Nos 346 et 346 1/2 coin Ste-Anne et Roman.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la dernière propriété décrite sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds, 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, 60 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue Roman, 32 pieds sur une première profondeur sur la ligne d'une allée en commun avec le lot A, puis trois pieds sur une ligne oblique vers le lot A, et une seconde profondeur de 26 pieds, 1 pouce vers la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds, 10 pouces. Ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur, en commun avec les lots A et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne. Le cottage est occupé comme emplacement pour vente de fruits. Loué $18 par mois.

19. Cottage double en bois recouvert en ardoises, 128 et 128 1/2 rue Roman.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le même ilet et district que le lot ci dessus et désigné par la lettre "C" sur l'esquisse ci dessus faite par George de Armas. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, mesure américaine, 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Roman, 32 pieds 10 pouces sur une première profondeur sur la ligne le divisant du lot B, puis plus étroit de 1 pied 4 pouces, a une seconde profondeur de 35 pieds 6 pouces 7 lignes, et sur l'autre côté le dit lot a une première profondeur de 42 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot D, puis une seconde profondeur de 28 pieds 2 pouces sur une ligne oblique et 19 pieds 11 pouces 5 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

20. Trois double corps de logis Nos 271, 271 1/2 et 273 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus, désigné par la lettre D, sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot forme l'encoignure des rues Orléans et Roman et mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 43 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans sur 59 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent 3 doubles corps de logis en briques recouverts en ardoises, sous un seul toit, ... une bâtisse en bois à deux étages, ayant en tout 6 chambres, 4 cabinets, citerne, etc. Loué $24 par mois.

21. Cottage double en bois recouvert en ardoises avec façade en briques, Nos 275 et 275 1/2 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même ilet et district que le lot ci dessus et désigné par la lettre E sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 5 lignes de face à la rue Orléans, 76 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 30 pieds sur une première profondeur sur la ligne qui le sépare du lot D., puis 22 pieds 2 pouces sur une ligne oblique courant vers le lot F; puis une seconde profondeur de 6 pieds et 8 pieds 1 pouce 6 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises avec façade en briques ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois pour chaque côté.

22. Cottage double en bois, couvert en ardoises, avec devanture en briques, 277 et 277 1/2 rue d'Orléans.

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans les mêmes carré d'ilet et districts que les précédentes, désigné par la lettre F sur le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure Américaine, 32 pieds 5 pouces de façade rue d'Orléans, 76 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare du terrain E et de l'autre côté; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain G, puis 2 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain G, puis 42 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain G, et 33 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large commune aux terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, à un étage, avec attique, couvert en ardoises avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois, de chaque côté.

23. Cottage double en bois avec devanture en briques Nos 279 et 279 1/2 rue d'Orléans.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans les mêmes carré et district que les précédents, désigné par la lettre G dans le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure, d'après le dit plan, mesure américaine, 33 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue d'Orléans, 76 pieds, 4 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Prieur; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain F, de là 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain F, puis 42 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant du terrain F, et 35 pieds 9 pouces 6 lignes à l'arrière, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large, communes aux dits terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec façade en briques, ayant de chaque côté 5 chambres, citerne, etc. Loué $10 de chaque côté.

Termes et Conditions de la Vente.

Un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la dite propriété vendue, portant sept pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les actes de vente devant renfermer la clause usuelle de cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès; transfert des polices d'assurances et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente pour l'assurer.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juin—14, 18, 25—juil et 2, 9 10, 16.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la Buvette bien pourvue au coin des rues Julia et Camp, consistant de comptoir, rayons, liqueurs, réfrigérateur, tables de pool, pendule, écran, verres, boîte à liqueur, stove et buffet en fil de fer, coffre-fort et boîte à échantillons de liqueurs.

Succession de Stephen McNamara.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,991.

JEUDI, 30 JUIN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W.C.H. Robinson, Encanteur, Bureau No 164, rue Commune, JEUDI, 30 juin 1892, à onze heures, sur les lieux, au coin des rues Camp et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 juin 1892, Dossier No 34,991, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu, un assortiment de liqueurs, le contenu de la buvette—comptoir, rayons, boîtes à liqueurs et buffets, pendule, etc.

Conditions—comptant.

18 juin—18 21 25 26 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour y construire

—ET—

COTTAGES,

—DANS LES—

Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Succession de N. J. Hoey.

No 35 513—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour Division E en date du 23 mai 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Le joli cottage de résidence simple en bois, No 181 rue St Ferdinand, dans le 3me district de cette ville carré d'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Press, Villeré et Urquhart. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue St-Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Trois certains terrains dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Villeré Robertson, St Ferdinand et Press Nos 19, 20 et 21, mesurant chacun 30 pieds de façade rue Villeré, sur 170 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Quatre certains terrains dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Union, Libéral, Genius et Bagatelle, mesurant chacun 32 pieds de façade rue Union sur 120 pieds de profondeur, ces dits terrains formant l'angle des rues Union et Libéral.

4° Cinq certains terrains dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Melpomène, Première, Galvez et Miro, désignés par les Nos 1 à 5, inclusivement, et mesurant 102 pieds 5 pouces 1 ligne de face à rue Galvez, 59 pieds 8 pouces 1 ligne de façade rue Jackson, 190 pieds 2 pouces 2 lignes de façade rue Melpomène, et 19 pieds 6 pouces 4 lignes de façade rue Miro, et 38 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui sépare les dits terrains du reste du carré d'ilet.

5° Douze certains terrains dans les mêmes district et carré d'ilet que les précédents décrits en quatrième lieu, ... face rues Première Miro et Galvez et une ligne les séparant de la susdite propriété.

6° Deux certains terrains dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, St George et Long, désignés par les Nos 13 et 15, mesurant comme suit: Le terrain 13, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 15, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur et fait face rue Long.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. E. Wolfson, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 4 11 18 25—juil 2

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN GRAND BARGAIN.

Les magasins de choix en briques **Nos 879, 881, 883 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Quatrième,**

Et connus sous le nom de **MAGNOLIA HOUSE**

Avec magasin, Salon de barbier et Cottage à l'arrière.

SPLENDIDE PLACEMENT

Et valant ensemble $60 par mois.

Succession John W. Glenn, décédé.

Vendus par ordre de la Cour

A longue échéance.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John W. Glenn, décédé, dossier No 35,606, à l'encan, il sera vendu—

Cette portion de terre de valeur consistant de deux terrains, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesquels terrains mesurant ensemble 52 pieds 9 pouces et 8 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade rue Quatrième de 108 pieds 10 pouces et une profondeur de 96 pieds du côté le plus proche de la rue Washington; et 51 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un Block de magasins bien bâtis à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 879, 881 et 883 rue Tchoupitoulas, et ont un vaste salon dans le magasin du coin, salon de barbe et autre magasin contigu, avec cuisine et autres pièces en chambres à coucher et autres, convenables comme maison de pension; aussi, il y a une petite maison en bois à l'arrière rue Quatrième, 3 citernes, cour pavée, un balcon couvrant tout le trottoir, et près d'entrepôts, de fabriques, des élévateurs, etc., et seront vendus en bloc. Le tout en bon état et réparé et capable d'être loué $60 par mois, et actuellement sujet à un bail de prochaine échéance, tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles. 10 0/0 comptant sur les lieux et le paiement des taxes accepté en sus de l'enchère.

L'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 9

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2.50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 100 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 2 nov—

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO.

BOTTES ET SOULIERS

PAR HENRY STERN & CIE encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, 28 juin 1892, à midi, dans leur salle d'encan, No 96 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 28 juin—1f

PAR STEPHEN J. DERBES.

Meubles de maison et antiques.

Au No 289 rue Dumaine, LUNDI, vente pour régler une succession, un ameublement de salon, une armoire G. D., en acajou, ameublement de chambre, un ameublement de chambre à coucher en noyer, lits de pliante table à extension en acajou, garde-manger, stove de cuisine et autres articles.

Aussi

Une élégante corbeille - fruits en argent plaqué ayant coûté $75, deux plateaux en argent plaqué. Un casier de pendule ... antique ... Ensemble avec un assortiment de plaqué, vases en porcelaine française, etc. LUNDI 27 juin, à 11 heures A. M., au No 289 rue Dumaine, près Derbigny.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

26 juin—1f

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES AGREABLES

Rue des Remparts, entre Port et St-Ferdinand.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthew Tamor.

No 35 729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus la propriété décrite ci après à savoir—

1° Le joli cottage double en bois Nos 661 et 661 1/2 rue North Rampart, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Rampart, St-Claude, Port et St-Ferdinand, ayant quatre chambres, citerne, hangar et allée de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. de l'Isle, voyer, datée le 24 juin 1892 et mesurant 30 pieds de face à la rue North Rampart sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois No 663 rue Nord Remparts, adjacent et dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, ayant 4 chambres et citerne, le lot de terre est désigné par la lettre "B" sur l'esquisse mentionnée ci-dessus et mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus est dans un voisinage tranquille, respectable et bien amélioré, près des lignes de chemins de fer urbains, des églises, du marché et des écoles. Elle est toujours occupée par une bonne classe de locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a dans un an en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final spécialement garantis par une hypothèque et lien du vendeur, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs de billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. Legardeur Jr, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

28 juin—28—juil 2 9 16 23 30

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Sixième District.

Coin des rues Magazine et Austerlitz.

Bâtisse à deux étages occupée comme magasin d'épiceries et résidence.

J. C. Potthast vs Ses créanciers.

No 34,746—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre les rues Gravier et Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 juin 1892 dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, et en sont partie, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Austerlitz, Camp et Général Taylor numéroté 25 sur un plan dressé par S. Phelps, voyer, le 15 février 1849, et déposé dans l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Ledit terrain est désigné par le No 1 sur un petit plan tracé par Wm Forshey voyer, au date du 27 juin 1855 et annexé à un acte passé pardevant James Graham, ... 1855, et forme le coin des rues Magazine et Austerlitz, et mesure 32 pieds de façade rue Magazine, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 108 pieds 4 pouces rue Austerlitz. Etant la même propriété que ledit J. C. Potthast a acquise le 15 avril 1889, par achat de la Mutual Loan and Building Association par un acte passé pardevant John Bendernagel ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des Transferts de cette paroisse, livre 130 folio 617.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, la partie inférieure de laquelle est occupée comme magasin d'épiceries et la partie supérieure comme résidence ayant six chambres, auvents, citerne, etc. A l'arrière du terrain se trouve une maison à un étage ayant deux chambres, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devant être passé devant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur renfermant toutes les clauses usuelles garantissant le paiement de la somme due; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devra être assurée et la police transférée au détenteur des billets, et autorisation à lui donnée d'assurer en cas où l'acquéreur ne le fait pas. La somme payée pour la prime sera couverte par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale, en cas de son enchère l'acquéreur assumera les taxes de 1892.

11juin—11 18 25—juil—2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la Paroisse Jefferson, sur le Chemin de la Métairie, environ six milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Bertrand Bares et als.

No 34,874—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 juin 1892 pour compte de la dite succession, la propriété ci-après:

Le tout et en particulier ce morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, sur le chemin de la Métairie, à une distance d'environ six milles de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général à la date du 29 janvier 1836, lequel morceau de terre mesure un arpent plus ou moins de face au côté sud-est, ou rive du Bayou Métairie, sur dix-huit arpents, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur le côté supérieur par des terres appartenant à H. W. Smith et sur le côté inférieur par les terres appartenant maintenant ou anciennement à Boudousquié ou Bergamini.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat payable à un et deux ans après, ou en un an seulement, à l'option de l'acquéreur, garantie par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an, faits et endossés en blanc, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété ainsi transférée et pour garantir le paiement du capital de huit pour cent d'intérêt par an que les dits billets doivent porter, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le paiement des taxes et des primes d'assurances si elles ne sont pas payées par celui qui a fait les billets, et toutes les clauses usuelles des dites ventes; et de plus, que l'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

14juin—14 18 25 juil 2 9 16

Avis.

Le Dr C. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son Punaisicide Liquide—Bed Bug killer and Egg Destroyer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature.

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNE

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les coins des draps de lit dont on doit les imbiber quand ces coins sont couverts d'œufs de punaises, ni ... De plus, les bois de lit ... seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 sous—et la Litre, 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données gratuitement et consciencieusement aux acheteurs.

13 juin—

L'Abeille de ...

NOUVELLE...

MARDI,

Ventes de

TAXES

FEU...

No 33.

Mère

PAUL

DEU...